

Frank THIÉRY
Guillaume LIGET
Sophie GONSARD
Séverine LE GRASSE
Alexandra BENARD-MAGNIER
Notaires associés

Eva MAUDRY
Katell RENOUF
Alizée FACCIN
Notaires

ATTESTATION

JE SOUSSIGNEE Maître Sophie GONSARD Notaire associé de la Société « Althémis Le Vésinet », Société d'exercice libéral à responsabilité limitée titulaire d'un Office notarial au Vésinet (78110) 26 rue du Marché, membre du « GROUPE ALTHÉMIS » ayant son siège social à Paris (75017) 79 rue Jouffroy d'Abbans, ladite Société ci-après nommée « l'Office Notarial », Identifiée sous le numéro CRPCEN 78135,
Certifie être en charge du règlement de la succession de :

PERSONNE DECEDEE

Madame Valérie **SOUHONNE**, en son vivant Chef de projet informatique, épouse de Monsieur Jean-Albert Etienne François **VILMER**, demeurant à VERSAILLES (78000) 13 rue du Général Pershing.

Née à ADZOPE (COTE D'IVOIRE), le 21 juillet 1978.

Mariée à la mairie de VERSAILLES (78000) le 23 juin 2018 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à VILLEJUIF (94800) (FRANCE), le 23 janvier 2023.

Absence de disposition de dernières volontés

Il n'est pas connu de disposition testamentaire ou autre à cause de mort émanant de la personne décédée ainsi qu'il résulte d'un compte rendu d'interrogation du Fichier Central de Dispositions de Dernières Volontés (FCDDV) interrogé par les soins du notaire soussigné en date du 17/02/2023.

RENONCIATION

La présente dévolution est établie en tenant compte de la renonciation pure et simple à la succession faite par

Madame Kahoro Elise **OTRO**, demeurant à VERSAILLES (78000), 13 rue du Général Pershing.

Née à DOBE-MAHIDIO (COTE D'IVOIRE) le 1er janvier 1958.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Mère de la défunte.



Bénéficiaire légal en vertu de l'article 757-1 du Code civil d'un quart de la toute propriété des biens et droits mobiliers et immobiliers composant la succession.

Laquelle a renoncé purement et simplement à la succession de sa fille, Madame VILMER née SOUHONNE, suivant déclaration faite au greffe du Tribunal Judiciaire de Versailles en date du 2 février 2024.

Une copie de cette renonciation est annexée à l'acte de notoriété reçu par le notaire soussigné.

Par suite de cette renonciation, la succession est dévolue ainsi qu'il suit.

DEVOLUTION SUCCESSORALE

HÉRITIER

Conjoint survivant

Monsieur Jean-Albert Etienne François **VILMER**, directeur Europe du Sud, demeurant à VERSAILLES (78000) 13 rue du Général Pershing.

Né à NEUILLY-SUR-SEINE (92200) le 14 mars 1966.

Veuf de Madame Valérie **SOUHONNE**.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Commun en biens ainsi qu'il résulte de son régime matrimonial indiqué ci-dessus.

Bénéficiaire de la toute propriété de l'intégralité de la succession aux termes de l'article 757-2 du Code civil, ci-après reproduit :

« En l'absence d'enfants ou de descendants du défunt et de ses père et mère, le conjoint survivant recueille toute la succession. »

QUALITES HEREDITAIRES

Monsieur Jean-Albert **VILMER** a la qualité d'époux commun en Biens de Madame Valérie VILMER,

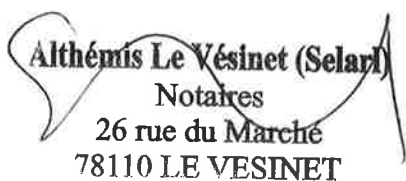
Bénéficiaire de la totalité en pleine propriété des biens et droits mobiliers et immobiliers dépendant de la succession de son épouse, Madame VILMER née SOUHONNE Valérie.

L'acte de notoriété constatant cette dévolution successorale a été reçu par l'Office Notarial du VESINET, le 25 avril 2024.

EN FOI DE QUOI, j'ai délivré la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à LE VESINET

Le 25 avril 2024.


Althémis Le Vesinet (Selart)
Notaires
26 rue du Marché
78110 LE VESINET